

Kim, Sabrina

De : Church, Leslie (SPAC/PSPC) <leslie.church@canada.ca>
Envoyé : Le dimanche 29 mars 2020, 11:08
À : Gordon2, Travis (HC/SC)
Cc : Stickney, Matt; Kim, Sabrina; Saini, Sabina (HC/SC); Murdock, Kelly (SPAC/PSPC)
Objet : RE: Question rapide du PM au sujet des commandes de masques

Nous venons de recevoir des indications plus claires, ce qui est utile.

L'installation de fabrication doit détenir une licence d'établissement d'instruments médicaux de Santé Canada. Les exigences relatives aux masques eux-mêmes varient selon leur objectif. Par exemple, les masques N95 sont certifiés par le National Institute for Occupational Safety and Health, mais il est aussi possible d'utiliser des masques autres que les masques N95.

Voir le lien de Santé Canada qui est utile pour expliquer comment le processus fonctionne pour les masques de protection contre la COVID-19.

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/covid19-industrie/instruments-medicaux/equipement-protection-individuelle/masques-medicaux-respirateurs.html>

Les revendeurs ne sont pas autorisés, mais SC doit accorder une licence à leur fabricant : c'est ce qui s'est produit pour toutes nos commandes de masques.

Envoyé de mon iPhone

Le 29 mars 2020, 10:50, Gordon2, Travis (HC/SC) <travis.gordon2@canada.ca> a écrit :

Et j'ajoute, du côté de SC : concernant les dispositifs médicaux, nous accélérons l'examen de la licence si le fabricant peut nous montrer une autorisation de la FDA, car nous avons un accord de reconnaissance mutuelle avec lui.

Nonobstant l'approbation de la FDA, tous les produits médicaux en lien avec la COVID-19 sont examinés en priorité. Les délais sont tous extrêmement serrés et beaucoup, beaucoup plus courts que d'habitude.

TG

Travis Gordon
Conseiller principal en politiques
613-410-2938

-----Message d'origine-----

De : "Church, Leslie (SPAC/PSPC)" <leslie.church@canada.ca>

Date : Le 29 mars 2020, 10:36 (UTC-05:00)

À : "Stickney, Met" <Matt.Stickney@pmo-cpm.gc.ca>

Cc : "Kim, Sabrina" <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca>, "Saini, Sabina (HC/SC)"

<sabina.saini@canada.ca>, "Gordon2, Travis (HC/SC)" <travis.gordon2@canada.ca>,

"Murdock, Kelly (SPAC/PSPC)" <kelly.murdock@canada.ca>

Objet : RE: Question rapide du PM au sujet des commandes de masques

Ajout de ce document de SC qui décrit le processus d'octroi de licence aux fournisseurs, y compris les distributeurs. Alors oui, c'est un élément important pour obtenir des produits de qualité médicale approuvés par la FDA.